

Extrait du Amnesty Belgique Francophone

<http://www.amnestyinternational.be/doc>

Le président du Timor-Leste soutiendrait la création d'un tribunal international

- Communiqués et publications -
Date de mise en ligne : mardi 9 mars 2010

Amnesty Belgique Francophone

Déclaration publique

ÉFAI - 9 mars 2010

Le président du Timor-Leste a déclaré à Amnesty International qu'il soutiendrait la création d'un tribunal pénal international pour les crimes commis pendant l'occupation du pays par l'Indonésie (1975-1999) si le Conseil de sécurité de l'ONU mettait en place cette instance.

José Ramos-Horta a en outre accusé les Nations unies d'« hypocrisie » pour avoir utilisé sa prise de position anti-tribunal comme prétexte pour ne pas créer ce tribunal. Lors d'un entretien avec le secrétaire général par intérim d'Amnesty International, Claudio Cordone, vendredi 5 mars, il a affirmé que des pays importants au sein du Conseil de sécurité y étaient hostiles.

Amnesty International a exhorté le Conseil de sécurité à créer un tribunal ayant compétence pour juger tous les crimes commis au Timor-Leste entre 1975 et 1999.

« Je me félicite que le président soit prêt à accepter un tribunal international pour les crimes commis au Timor-Leste par le passé, a déclaré Claudio Cordone.

« Nous exhortons une nouvelle fois le Conseil de sécurité de l'ONU et les autorités timoraises et indonésiennes à créer cette instance afin de mettre fin à l'impunité persistante pour les crimes contre l'humanité et les autres graves violations des droits humains qui ont été commis sous l'occupation de l'Indonésie de 1975 à 1999. »

Depuis la fin de l'occupation, les autorités du Timor-Leste ont pris des mesures en faveur d'une réconciliation avec l'Indonésie au détriment des poursuites pénales. Cependant, le président Ramos-Horta demande maintenant au Conseil de sécurité de l'ONU de mettre en place le tribunal, malgré ses propres réserves.

Ce tribunal devrait permettre de rendre justice aux victimes dans le cadre de procédures collectives. Les victimes de violations passées obtiendraient également des réparations complètes et effectives.

Au cours de son entretien avec le président Ramos-Horta, Amnesty International a par ailleurs insisté pour que les victimes soient consultées lors des décisions de grâce ou de commutation de peine et que les autorités renouvellent leurs tentatives en vue de déterminer le sort des personnes disparues et le lieu où elles se trouvent.

Enfin, l'organisation a prié le président du Timor-Leste de soutenir les efforts actuellement fournis au sein du parlement afin de créer un organe de suivi chargé de mettre en œuvre les recommandations contenues dans les rapports remis par la Commission d'accueil, de recherche de la vérité et de réconciliation et la Commission vérité et amitié, qui ont examiné les atteintes aux droits humains commises pendant l'occupation indonésienne.